



2

**Le bâtiment Pascal,
regroupement scientifique**

4

**Un plan de déplacement
pour Paris-Sud**

6

**Rénovation de
L'Institut Lwoff**

Les étudiants en physique s'installent sur le plateau de Saclay

L'Université Paris-Sud compte désormais de nouveaux locaux dédiés à l'enseignement sur le plateau de Saclay, au sein du Centre de Physique Matière et Rayonnement. À proximité immédiate de Polytech Paris-Sud, du Lieu de Vie et de la résidence étudiante Eileen Gray, le bâtiment h, portant le numéro 625, accueille depuis la rentrée mille étudiants en physique de la Faculté des Sciences.



En un coup d'œil

Type de projet : construction neuve
Architecte : Dominique Lyon Architectes
Surface : 10 700 m² SHON
Financement : Plan Campus
Dossier complet dans le n°13 de la Newsletter Projet Campus

À l'heure actuelle, les filières d'enseignement de la physique de la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Sud (Électronique, Énergie, Électrique, Automatique (E3A) ; Physique Fondamentale (PF) ; Physique et Application, Matériaux et Mécanique (PAMM) ; Physique de l'Énergie) étaient dispersées dans trois bâtiments du campus d'Orsay – Bures-sur-Yvette. Le nouveau bâtiment d'enseignement de la physique, le bâtiment h¹ ou H-bar, permet désormais de regrouper ces filières en un lieu unique : il réunit en effet les étudiants en L3, M1 et M2, ainsi que le secrétariat du département de physique.

¹ Le nom h (prononcer «h barre») fait référence à la constante de Planck, constante fondamentale de la physique à la base de la physique quantique.

Situé sur le plateau de Moulon, le Centre de Physique Matière et Rayonnement, centre majeur de physique moléculaire et physique de la matière condensée (solide et fluide), regroupe cinq laboratoires (le FAST, le LPTMS, le Laboratoire de Physique des Solides, l'ISMO et le Laboratoire Aimé Cotton), l'Institut Pascal et le bâtiment d'enseignement de la physique.

Conçu par l'agence Dominique Lyon Architectes, ce bâtiment, d'une surface de 10 700 m² comprend notamment six amphithéâtres dont un auditorium de 280 places, une trentaine de salles de travaux dirigés mutualisées, sept plateformes expérimentales et neuf salles informatiques. Modernes et aux dernières normes, ces espaces d'enseignement seront dotés d'équipements numériques, tels que des systèmes de captation et de retransmission vidéo dans les amphithéâtres et de visioconférence dans les salles de réunion.

Le projet porte également une grande attention aux conditions de travail des étudiants et des personnels, et à la vie de campus. Le bâtiment comprend ainsi une cafétéria, des espaces de convivialité dédiés pour les étudiants et les personnels ou encore des locaux associatifs.

Le bâtiment H-bar est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec notamment des places réservées dans les amphithéâtres et des tables à hauteur variable dans toutes les salles de travaux pratiques. Dans les amphithéâtres et certaines salles de TD, un système radiofréquence peut être mis à disposition

des malentendants.

Le bâtiment s'organise sur un socle rectangulaire sur deux étages puis une diagonale qui se déhanche sur les quatre derniers niveaux, permettant ainsi de dégager la vue sur la forêt au sud, de laisser de la lumière à la place du Lieu de Vie. Les deux premiers étages comprennent les locaux d'enseignement mutualisé et le grand auditorium, tandis que les niveaux suivants accueillent chacun l'une des filières du département de physique. Son rez-de-chaussée s'ouvre sur le plateau de Saclay, les lieux publics et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche alentour ; son auditorium et sa cafétéria sont conçus pour pouvoir accueillir des événements scientifiques ou culturels.

La construction du bâtiment d'enseignement de la physique a été pilotée, au sein de la Mission Campus puis de la direction du patrimoine de l'Université Paris-Sud, par Dominique Morelle, avec l'accompagnement de l'Université Paris-Saclay. Elle a été suivie par deux référents au sein de l'UFR Sciences : Jérôme Leygnier et Yann Bertho. Elle s'inscrit dans le cadre du Centre de Physique Matière et Rayonnement.

Le regard des utilisateurs

Entretien avec les deux référents scientifiques du projet, Yann Bertho, Vice-Doyen de la Faculté des Sciences, et Jérôme Leygnier, référents scientifiques pour le département de physique de l'Université Paris-Sud.

Comment se sont déroulés les travaux et leur réception ?

Yann Bertho – Le chantier a débuté en décembre 2016 après quatre ans de phases préparatoires ayant permis la rédaction d'un cahier des charges en lien avec les utilisateurs, le recrutement sur concours d'un cabinet d'architecte et le développement du projet architectural sur le papier. Comme pour tout chantier de cette envergure, nous avons été confrontés à divers aléas, en particulier au début du chantier. La suite des travaux s'est heureusement déroulée de façon satisfaisante jusqu'à la livraison du bâtiment en juin dernier, et en tenant le budget initialement alloué à cette opération. Quelques réserves restent à lever dans les semaines à venir mais la rentrée 2019 peut s'effectuer dans des conditions tout à fait convenables.

Jérôme Leygnier – Le déménagement s'est déroulé en parallèle de la fin des travaux, car il fallait installer les secrétariats et les salles informatiques en amont de la rentrée. Au cours des travaux, deux moments particuliers m'ont marqué : la « fête du drapeau » marquant la fin des travaux de gros œuvre en juillet 2018, et l'installation des télescopes dans la coupole astronomique début juillet 2019, avec un pique-nique nocturne sur la toiture.

Comment avez-vous été impliqué au cours du chantier ?

JL – Missionné par le département de physique de l'Université Paris-Sud, j'ai suivi le projet depuis la préparation du cahier des charges. À tous les stades, j'ai pu vérifier la bonne adéquation du projet avec le cahier des charges, en examinant les propositions de l'architecte et en participant aux réunions de chantier hebdomadaires. Nous avons pu préciser nos demandes en cours de construction pour répondre le plus complètement possible aux besoins formulés par les utilisateurs et lever toute ambiguïté avec les entreprises.

YB – Depuis le début du projet, des réunions mensuelles sont menées entre la Faculté des Sciences, la Mission Campus puis la Direction du patrimoine de l'Université et l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay pour suivre au plus près l'avancée de l'opération. Les échanges avec le cabinet Dominique Lyon Architectes, et en particulier avec l'architecte Laura Bellamico en charge du projet, ont été réguliers, de la conception jusqu'à la livraison du bâtiment. Je tiens à souligner sa grande disponibilité et son écoute attentive des besoins très spécifiques pour l'implantation

d'expériences de physiques parfois complexes. Le résultat est à la hauteur de nos attentes et permettra un enseignement de physique de tout premier plan.

Quel est l'impact attendu de ce déménagement ?

JL – Ce déménagement a un impact non négligeable sur le rayonnement de nos formations en physique à travers des infrastructures et équipements uniques. Nous disposons, en effet, de plusieurs plateformes expérimentales avec par exemple une plateforme « mécanique des fluides et matière molle » équipée notamment d'une soufflerie subsonique, une plateforme « matériaux » équipée de générateurs rayons X et d'une RMN, ou encore une plateforme « astronomie » avec une coupole pouvant accueillir du public. Ces équipements de pointe sont un critère d'attractivité pour les enseignants et les étudiants, en France et à l'étranger.

YB – Le regroupement des étudiants et des personnels permettra une meilleure efficacité, et une plus grande convivialité appuyée par un bâtiment laissant une part importante aux lieux de vie et espaces de discussion. On peut néanmoins regretter le report à 2027 de la ligne 18 du Grand Paris Express desservant le plateau de Saclay.

L'arrivée massive d'étudiants, de chercheurs ou enseignants chercheurs, de personnels administratifs et techniques sur le plateau de Saclay nécessite des moyens de transport adaptés pour une parfaite réussite du projet d'Université Paris-Saclay.

Quel est votre regard sur le bâtiment d'Enseignement de la physique ?

YB – Ce bâtiment est très réussi, avec un parement en briques claires et une toiture arborée au deuxième étage qui s'intègre parfaitement dans son environnement en lisière du bois. L'escalier monumental vitré qui s'élève le long de la façade est très esthétique, en particulier à la tombée de la nuit lorsqu'il est éclairé. Il offre d'ailleurs un point de vue unique sur le plateau de Saclay... et sur la Tour Eiffel ! Le bâtiment est lumineux avec des circulations larges et des espaces de vie répartis à chaque niveau. Étudiants et personnels y seront très bien installés.

JL – Il faudra un peu de temps pour que les personnels trouvent leurs nouveaux repères dans ce bâtiment, et pour réaliser les inévitables calages techniques et définir les modes de fonctionnement optimaux. Je suis impatient de voir comment les étudiants des nouvelles promotions vont s'approprier « leur » nouveau bâtiment et le faire vivre.



© M. Beuneu / UPSud

Ad'AP : l'Université Paris-Sud améliore l'accessibilité de ses campus

Installée sur huit campus et 570 000 m² de surfaces bâties, l'Université Paris-Sud gère de nombreux bâtiments classés établissements recevant du public, se devant à ce titre de se conformer aux normes d'accessibilité tous handicaps. À travers l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), l'établissement s'est lancé dans un programme ambitieux de travaux visant à rendre ses bâtiments accessibles.



L'agenda d'accessibilité programmée

Au-delà de la recherche et de la formation, cœurs de métier de l'établissement, l'Université Paris-Sud est également gestionnaire d'un patrimoine immobilier conséquent, bâti majoritairement dans la seconde moitié du vingtième siècle. À ce titre, elle s'est engagée dans une politique de développement, de rénovation et de maintien de ce patrimoine, politique dans laquelle la notion d'accessibilité tous handicaps est essentielle. Ces dernières

années, l'ensemble des composantes de l'Université Paris-Sud a ainsi mené des travaux, financés sur les fonds propres de l'établissement, visant à améliorer l'accessibilité des locaux.

Cette dynamique a vocation à s'amplifier dans les années qui viennent. Parmi les 151 bâtiments gérés par l'Université Paris-Sud, les 90 classés établissements recevant du public (ERP) sont estimés accessibles à 74%, d'après des diagnostics réalisés en 2009 et mis à jour en 2015. Les travaux de construction ou de restructuration actuellement engagés, comme la réalisation du pôle Biologie - Pharmacie - Chimie ou

la rénovation du Laboratoire Aimé Cotton, permettront d'élever ce taux, les locaux neufs ou réhabilités étant entièrement aux normes d'accessibilité. L'objectif est d'atteindre 100% de bâtiments classés ERP accessibles pour 2024.

En 2014, pour relancer la dynamique de mise en accessibilité enclenchée en 2005, le gouvernement a créé le dispositif des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP). Cet agenda est un outil de stratégie patrimoniale, adossé à une programmation financière, mis à disposition des établissements afin de leur permettre de planifier la mise en conformité de leurs

La mise en accessibilité, qu'est-ce que c'est ?

Afin d'être accessibles à tous types de handicaps, les établissements recevant du public se doivent de permettre à tout le monde, sans distinction, d'accéder aux locaux, d'y circuler en autonomie, et de recevoir les informations diffusées. Les aménagements ou dispositifs à prévoir pour permettre cette appropriation des locaux par tous sont de natures diverses : ils comprennent par exemple la création de rampes pour éviter des escaliers, la mise à disposition de stationnements PMR, l'implantation de bandes de guidage pour faciliter la circulation des personnes malvoyantes ou encore l'installation de système de transmission acoustique.

Note : les bâtiments administratifs relèvent pour la majorité du code du travail. La réglementation n'oblige pas à ce jour une accessibilité globale tous handicaps. L'Université traitera la mise en accessibilité au cas par cas, en fonction de besoins spécifiques des personnes concernées.



équipements d'ici 2024. L'Ad'AP est un engagement à faire réaliser et à financer la mise en accessibilité dans un délai déterminé.

L'Ad'AP et l'Université

Suite aux diagnostics réalisés, les travaux de mise en accessibilité des bâtiments ERP de l'Université Paris-Sud ont été estimés, toutes dépenses confondues, à un montant de plus de 17 millions d'euros. Au regard de ce budget conséquent, et alors que le lancement du Plan Campus amorçait une restructuration globale des campus de l'établissement, l'Université a pris un temps de réflexion supplémentaire pour étudier le devenir de ses bâtiments.

La date limite de dépôt des dossiers a été fixée à mars 2019 par la législation. L'Université a déposé son agenda dans ce délai, avec une programmation échelonnée entre 2019 et 2024. L'Ad'AP a été validé par le conseil d'administration de l'Université en juillet dernier, ouvrant dans la foulée l'instruction du dossier. En 2020, un premier bilan permettra d'évaluer les premières actions menées. Un second bilan aura lieu à mi-parcours, en 2022. En 2024, l'Université devra fournir les attestations de mises en accessibilité tous handicaps, fournies par des bureaux de contrôle après visites sur site, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

L'agenda prévu dans le cadre de l'Ad'AP se déroule en deux périodes de trois ans, de 2019 à 2024. La première phase, entre 2019 et 2021, concerne des opérations simples pouvant être mises en œuvre rapidement. Parmi ces opérations, d'ici fin 2021, des ascenseurs seront ainsi installés dans les bâtiments 230 et 490 du campus d'Orsay – Bures-sur-Yvette – Gif-sur-Yvette. Les travaux à réaliser lors de cette première phase s'élèvent à un montant de 5,421 millions

Des opérations de nature différente					
Composante	Nombre d'ERP	Opération spécifique	Opération globale	Réaffectés	Sans visibilité
UFR Sciences	41	17	14	1	9
Polytech	1	1			
UFR Médecine	2	1	1		
UFR Pharmacie	4				4
UFR DEG	8	6			2
UFR STAPS	5	4			1
IUT de Sceaux	1	1			
IUT d'Orsay	10		10		
IUT de Cachan	7	7			
Services centraux	11	7		3	1

d'euros. La deuxième phase, entre 2022 et 2024, verra le lancement d'opérations plus complexes et de plus grande envergure, pour un budget de 8,731 millions d'euros. Les travaux programmés dans le cadre de l'Ad'AP représentent au total un budget de 14,152 millions d'euros. Ils sont financés en partie sur les fonds propres de l'Université, et feront également l'objet de demandes de fonds CPER.

Des opérations de nature différente

Parmi les bâtiments classés établissements recevant du public de l'Université, tous ne sont pas concernés par des travaux de même nature ni de même ampleur :

- 44 bâtiments sont à aménager et équiper dans le cadre d'une opération dédiée à l'accessibilité.
- 25 bâtiments sont ciblés par une opération globale de restructuration, un changement d'affectation voire une démolition.

• 4 bâtiments doivent être réaffectés en code du travail, et ne plus être classés ERP.

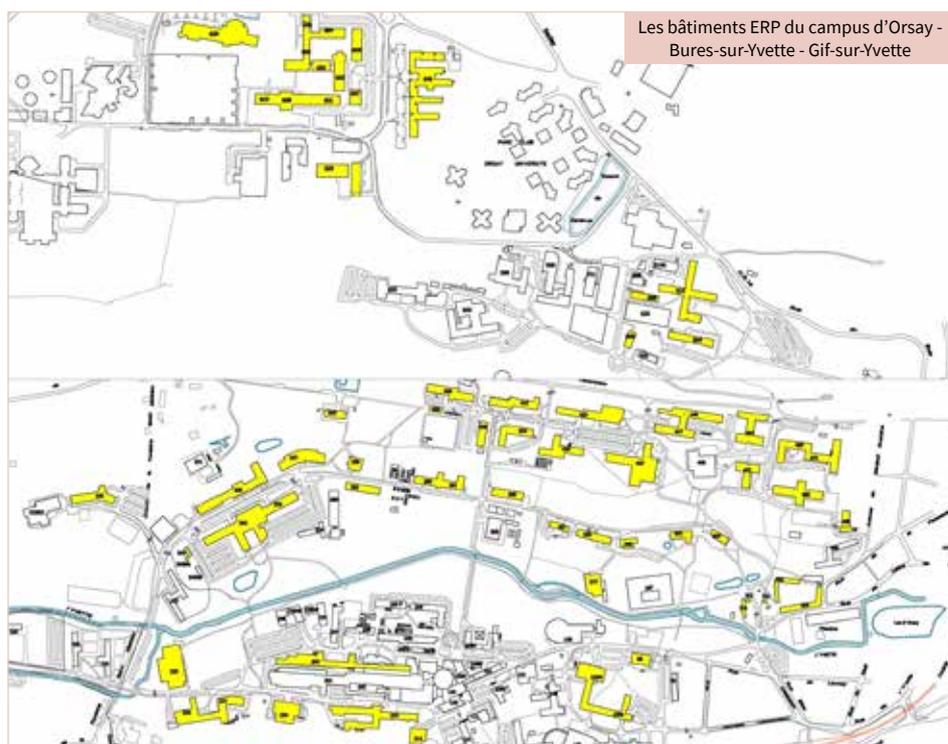
• 17 bâtiments sont sans visibilité pour 2024, car concernés par des déménagements, cédés, ou voués à être démolis, à l'image par exemple des locaux de Châtenay-Malabry de la Faculté de Pharmacie.

En outre, douze bâtiments sont concernés par des demandes de dérogation, pour des motifs strictement encadrés et correspondant à des impossibilités techniques et ponctuelles, à une disproportion entre les améliorations apportées et leurs conséquences, ou à la préservation du patrimoine. Au sein du bâtiment 304, par exemple, la mise en accessibilité de la circulation vers les bureaux du secrétariat nécessite une largeur minimale de 1,20 m libre de tout obstacle, contre une largeur actuelle de 1 m. L'élargissement de la circulation ne sera pas envisageable du fait de contraintes structurelles, dont la présence d'un escalier de secours, et des surfaces disponibles.

Les acteurs

La plupart des travaux seront gérés par les composantes, avec l'appui d'outils de pilotage mis à disposition par la direction du patrimoine de l'Université Paris-Sud. La direction du patrimoine, elle, pilotera les opérations complexes de mise en œuvre d'ascenseurs et monte-personnes nécessitant l'intervention de maîtrises d'œuvre externes avec compétence structure.

Au sein de la direction, Laure Auvray, programmatrice, assure le pilotage général, le suivi financier et le planning de l'Ad'AP ; Pascal Tellier, chargé d'opérations bâtiments et infrastructures, gère la maîtrise d'ouvrage les travaux pris en charge par la direction du patrimoine. Les responsables de sites Nord et Sud sont les interlocuteurs des composantes qui devront leur transmettre régulièrement l'avancement de leurs actions et les attestations d'accessibilité des travaux mis en œuvre.



La Faculté Jean Monnet améliore son accessibilité

En 2018 – 2019, l'UFR Droit – Économie – Gestion de l'Université Paris-Sud a mené des travaux visant à améliorer les conditions de vie et de travail sur son campus de Sceaux.

Renforcer l'accessibilité du campus

En cohérence avec l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) de l'Université, la Faculté Jean Monnet travaille à rendre son campus de Sceaux plus faciles d'accès aux personnes en situation de handicap. Ainsi, des travaux réalisés dans les dix sanitaires des bâtiments E, F et G ont permis de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ces bâtiments comprennent, entre autres, les quatre amphithéâtres du campus, le restaurant universitaire et la bibliothèque universitaire.

En outre, des rappels podotactiles ont été installés sur les marches de l'ensemble

Au sein de la Faculté Jean Monnet, ces travaux ont été suivis par Francis Vincent, responsable du service intérieur et technique, et par son adjoint John Rose. La gestion financière a été assurée par la Direction du Patrimoine.

des escaliers intérieurs et extérieurs du campus, afin de mieux assurer la sécurité des personnes malvoyantes.

Améliorer le confort thermique et les performances énergétiques du campus

Afin d'améliorer le confort thermique des usagers, la Faculté a remplacé l'intégralité des fenêtres de son bâtiment A, accueillant notamment l'administration et des centres de recherche, soit un total de 177 châssis. Cette opération de rénovation permettra de limiter les déperditions de chaleur en hiver et, ainsi, d'améliorer les performances énergétiques du campus de Sceaux. La vétusté des fenêtres rendait en outre leur manipulation pénible.

Calendrier et financement

L'ensemble de ces travaux se sont déroulés de l'automne 2018 au printemps 2019. Les travaux concernant l'accessibilité des sanitaires ont démarré en novembre 2018 et sont achevés en

juillet 2019, tandis que le remplacement des fenêtres, amorcé en mars dernier, se termine en septembre.

Les travaux de rénovation du campus de Sceaux de la Faculté Jean Monnet ont coûté environ 360 000 euros HT, pris en charge sur les fonds propres de l'Université Paris-Sud.

Le site d'Orsay de l'UFR Droit – Économie – Gestion connaît également sa propre transformation. À la rentrée 2019, l'UFR quitte ses locaux des bâtiments 236 et 237 pour s'installer temporairement au sein du bâtiment 470 du campus, au côté d'activités de l'UFR STAPS. Ils ont vocation à rejoindre par la suite le bâtiment 425, réhabilité dans le cadre du projet Rénovalo. L'opération vise à doter les UFR DEG et STAPS de locaux rénovés, et à les rapprocher du cœur du campus. Pour plus d'informations, voir : <http://bit.ly/grands-projets-upsud>



Les projets de Paris-Sud en un coup d'œil

Nom	Type	Surface	Calendrier	Etape en cours	Voir le N°
Kremlin-Bicêtre / Villejuif					
Extension de la Faculté de Médecine	Construction	6 960 m ²	2021	Les travaux de l'extension de la Faculté de Médecine, au Kremlin-Bicêtre, ont démarré en avril 2019. La fin des travaux est attendue en 2021.	35
Sceaux / Fontenay-aux-Roses					
Institut pour l'Entrepreneuriat et l'Innovation	Rénovation	4 500 m ²	2019	Les travaux se sont achevés début 2019.	37
Vallée d'Orsay - Bures-sur-Yvette					
Physique des Deux Infinis et des Origines	Rénovation	9 900 m ²	Fin 2019	Des travaux sont en cours et doivent s'achever d'ici la fin de l'année 2019 : la réalisation du centre Virtual Data, le réaménagement du bâtiment 106 de l'Institut de Physique Nucléaire d'Orsay et la création de la salle blanche ATLAS au bâtiment 200.	25
Rénovalo : 210, 332/333, 350	Rénovation	14 300 m ²	2019	La rénovation des bâtiments 210, 332/333 et 350 est en cours.	19
Rénovalo : 425	Rénovation		2021	Les travaux de curage (visant à vider le bâtiment de tous les éléments non constructifs avant l'opération de rénovation) ont démarré. Les travaux se dérouleront sur l'année 2020.	19
RadexP (Institut Curie)	Construction	1 400 m ²	2019	Le bâtiment MC21-RadexP a été inauguré le 5 septembre 2019.	
Berges de l'Yvette (SIAHVY)	Aménagement		2020	Les travaux de restauration écologique des berges de l'Yvette sont en cours, et doivent s'achever début 2020. Le clapet d'Orsay a été supprimé au cours de l'été 2019, pour restaurer la continuité écologique.	33
					
AFLD	Rénovation	2 660 m ²	2023	Le laboratoire d'analyses de l'AFLD s'installe au sein du bâtiment 409 à Orsay. Le marché de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation du bâtiment est en cours d'attribution.	37
Quartier du Belvédère					
Bâtiment Pascal (FAST - LPTMS - Institut Pascal)	Construction	6 750 m ²	Début 2019	Les personnels de l'Institut Pascal, du FAST et du LPTMS ont emménagé dans le nouveau bâtiment 530.	36
Bâtiment H-bar (enseignement de la physique)	Construction	10 700 m ²	2019	Le nouveau bâtiment a été réceptionné fin juin 2019, pour une première rentrée en septembre 2019.	38
Laboratoire Aimé Cotton	Rénovation - Extension	5 050 m ²	2021	Les travaux du projet de rénovation et d'extension du Laboratoire Aimé Cotton ont démarré en avril 2019, pour une durée de 25 mois	15
Géologie des environnements de surface	Rénovation	6 050 m ²	2020 (1 ^{ère} tranche)	Le projet est en phase de programmation.	
Plateau de Moulon					
Pôle Biologie - Pharmacie - Chimie	Construction	85 000 m ²	2022	La pose de la première pierre du projet Biologie - Pharmacie - Chimie a eu lieu le 20 septembre 2019. Pour un suivi quotidien du chantier : www.bit.ly/timelapse-BPC	30
Mutations de l'IUT d'Orsay	Mutations			Les études de programmation ont démarré en mai 2019.	
Autres campus					
Institut des Neurosciences Paris-Saclay	Construction	18 000 m ²	2019	La livraison du nouveau bâtiment, situé sur le site du CEA de Saclay, est attendue pour la fin de l'année 2019.	22
Institut de Biologie Intégrative de la Cellule	Construction	30 000 m ²	2020	Les travaux sont en cours. La livraison du projet, situé sur le site du CNRS à Gif-sur-Yvette, est attendue pour fin 2020.	22
Plate-forme cellules souches	Aménagement	2 000 m ²	2019	Les travaux de la plate-forme cellules souches, au Genopole à Evry, se sont achevés à l'été 2019.	34

Plus d'informations sur les projets de l'Université Paris-Sud : www.u-psud.fr
 Plus d'informations sur les chantiers en cours sur le plateau de Moulon : www.infochantiers.u-psud.fr

Le Campus Paris-Saclay en bref

Pose de la première pierre de l'incubateur pépinière hôtel d'entreprises de Paris-Saclay

La première pierre de l'IPHE (incubateur pépinière hôtel d'entreprises) de Paris-Saclay a été posée le 4 juillet 2019. Ce projet partenarial vise à devenir un **lieu central dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat sur le Campus Paris-Saclay**, notamment en accueillant des start-up et en accompagnant le développement des entreprises. Ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et toute l'année, ce programme de 6 400 m² SHON est attendu pour début 2021.

© Ignacio-Prego-Architectures



Le service de stationnement intelligent ParkInSaclay en test

Depuis juillet dernier, l'application mobile **ParkInSaclay**, développée dans le cadre d'un partenariat d'innovation entre l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay et le groupement Colas, est **ouverte au test par une communauté de bêta-testeurs**. Dans un premier temps, elle vise à **guider les usagers vers les places de stationnement disponibles** sur les voiries ou dans les parkings. Par la suite, elle comprendra d'autres services liés à la mobilité. Plus d'informations : <https://www.parkinsaclay.fr/>

La Communauté Paris-Saclay adopte son Plan Climat 2019 - 2024

À partir du 2 septembre 2019, Ile-de-France Mobilités et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay **renforcent la fréquence de la ligne de bus 7**, reliant l'entrée d'Orsay du campus de l'Université au plateau de Moulon. Désormais, un bus circule toutes les 8 minutes le matin et toutes les 10 minutes entre 11h30 et 13h30. L'amplitude horaire des bus s'étend en outre jusqu'à 21h le soir, et une nouvelle desserte est mise en place le samedi de 8h à 14h.

Renforcement de la ligne de bus n°7

Le 26 juin dernier, la Communauté Paris-Saclay est devenue la deuxième communauté d'agglomération francilienne à **adopter son Plan Climat**. Co-construit avec les acteurs institutionnels, économiques et associatifs, ainsi qu'avec les habitants du territoire, **ce plan comprend 126 actions à réaliser d'ici 2024 pour préserver le climat et la qualité de l'air**. Ces actions s'organisent autour de neuf axes stratégiques, tels que la consommation énergétique des bâtiments, les mobilités, l'économie circulaire ou encore l'agriculture locale et durable. À retrouver sur : <http://agissons pour le climat.fr/>

De nouveaux centres de R&D sur le plateau de Saclay

En 2022, deux nouveaux **centres de recherche et développement prennent leurs quartiers sur le plateau de Saclay**, au sein du Campus Paris-Saclay et son écosystème en enseignement et en recherche. Total s'installe ainsi dans le quartier de l'École polytechnique à Palaiseau ; en 2022, 300 à 400 personnes travailleront sur deux axes principaux : le développement des énergies bas carbone, et le numérique et l'intelligence artificielle. Dans le quartier de Moulon, les travaux de l'institut de recherche de Servier ont démarré ; la première pierre a été posée le 19 juin dernier. Le futur institut regroupera, en 2022, l'ensemble des activités de recherche du groupe basées en France.

© Boroira Antonini

